

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Band: 17 (1990)
Heft: 4

Rubrik: Communications du SSE

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



68^e Congrès des Suisses de l'étranger

Quelque 500 Suisses de l'étranger sont venus à Fribourg du 16 au 19 août 1990 pour le 68^e Congrès des Suisses de l'étranger, qui avait pour thème la formation des jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger.

Il n'est pas étonnant que les questions relatives à la formation aient été au cœur des débats. Beaucoup de Suisses de l'étranger envisagent d'acquérir une formation dans notre pays. Les motifs les plus souvent invoqués sont les problèmes politiques et économiques, mais également les perspectives professionnelles défavorables dans le pays où ils habitent. Ces dernières années, le nombre des jeunes Suisses de l'étranger qui poursuivent leur formation en Suisse a considérablement augmenté.

Le fait que l'Association pour l'encouragement de l'instruction de jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger (AJAS) a été rattachée le 1^{er} juillet 1989 au Secrétariat des Suisses de l'étranger prouve bien l'importance que l'Organisation des Suisses de l'étranger attache aux questions de la formation. Les nombreuses demandes que l'AJAS reçoit montrent que les jeunes Suisses de l'étranger s'informent des possibilités de faire un apprentissage, de s'inscrire à une école professionnelle supérieure ou à une haute école ainsi que d'obtenir une bourse d'études.

Le Congrès, auquel ont d'ailleurs participé de nombreux jeunes, comprenait trois volets: les exposés de spécialistes, les groupes de travail et la discussion finale en assemblée plénière. Des spécialistes de toute la Suisse, dont les connaissances recouvraient tous les domaines de la formation étaient invités. C'est ainsi que le conseiller d'Etat et député au Conseil des Etats Jean Cavadini, président de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, a décrit à grands traits la diversité du système d'éducation suisse. Il a également relevé les

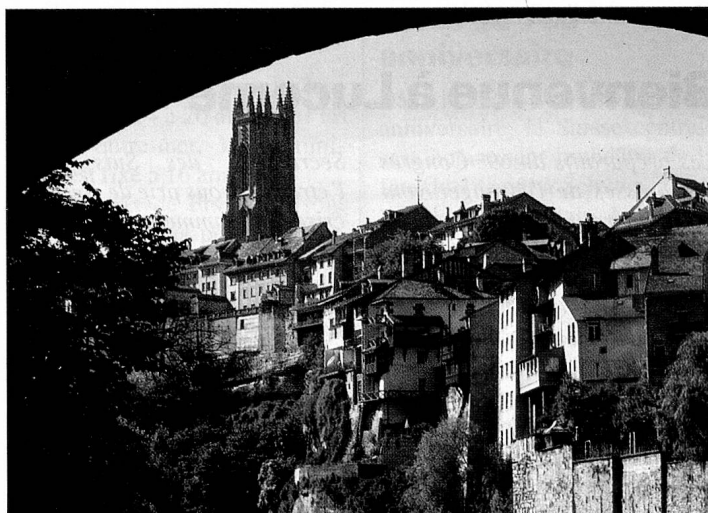
problèmes liés à la reconnaissance réciproque des diplômes. Nous recommandons aux jeunes de s'inquiéter à temps des conditions à remplir pour acquérir une formation en Suisse. Pour de plus amples informations, veuillez vous adresser à: AJAS, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16. Les participants au Congrès de Fribourg n'ont pas manqué de faire part de leurs préoccupations à l'intention des autorités suisses. C'est ainsi que, dans une résolution qui a trouvé un large écho dans les médias suisses, ils ont notamment demandé d'une part que l'accès aux écoles suisses soit facilité pour les jeunes Suisses de l'étranger et d'autre part que des conventions soient conclues dans le domaine de la culture, afin de favoriser la mobilité dans le secteur de la formation.

Nous nous sommes évidemment efforcés de donner à cette résolution la plus grande diffusion possible. C'est ainsi qu'elle a été envoyée entre autre, à tous les directeurs cantonaux de l'instruction publique.

La preuve que le Conseil fédéral ne se désintéresse pas de nos préoccupations, c'est qu'il a approuvé au mois de septembre un message au Parlement concernant des mesures pour une coopération internationale dans le domaine de l'enseignement supérieur. Le but visé, c'est l'adhésion de la Suisse aux Conventions universitaires du Conseil de l'Europe et de l'Unesco, destinée à réaliser le libre passage entre les universités d'Europe.

Ça bouge dans le secteur de la formation. Il va de soi que nous vous informerons le moment venu de l'évolution des choses.

SM



La vieille ville de Fribourg a été un cadre approprié pour le 68^e Congrès des Suisses de l'étranger. (Photo: ONST)

Camp de ski au printemps

En 1991, les jeunes Suissesses et Suisses de l'étranger auront l'occasion de participer au traditionnel camp de ski de Pâques, qui se déroulera sous le signe du 700^e anniversaire. Le ski sera organisé sous la forme d'une activité ludique et rendu plus attrayant par l'offre de diverses autres possibilités. Le programme sera varié et évitera que l'on demande trop aux participants plus faibles. Grâce à cela, le camp conviendra aussi bien aux très bons skieurs qu'aux débutants.

Date et lieu: du mercredi 3 avril au soir au vendredi 12 avril 1991 au matin; Hôtel Le Bouquetin, Grimentz/VS.

Prix: env. Frs 580.-, y compris l'abonnement de ski.

Direction du camp: Edith Locher, professeur de gymnastique et de sport, responsable du Service des jeunes.

Conditions: âge 15-25 ans. La mère ou le père doivent avoir la nationalité suisse.

Inscription: jusqu'au 18 février 1991. Les formulaires d'inscription peuvent être demandés au Secrétariat des Suisses de l'étranger, Service des jeunes, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16.

Le nombre des participants est limité à 60.



Grâce à des méthodes attrayantes, les participants apprennent à skier en jouant. (Photo: SSE)